

Créteil, le 12 janvier 2024

UNIVERSITE PARIS EST-CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

Procès-verbal

Conseil de l'UFR de Santé du 7 décembre 2023

Membres présents :

Giuliana AMADDEO, Clément BAPTISTA, Caroline BARAU, Françoise BOTTEREL, Eléa CHALIER, Xavier DESBORDES, Cynthia ENGELS, Charles-Henri FLOUZAT-LACHANINETTE, Muriel FORT, Martine GARRIGOU, Sylvie HAULON, Carole HENIQUE-GRECIET, Claude LACHENY, Charles LAIDI, Sophie LANONE, Jean Christophe LOURME, Marine LUNVEN Armand MEKONTSO-DESSAP, Anaïs PUJALS Frédéric RELAIX, Frédéric SCHLEMMER, David SIBON, Aurélie SITTER, Adil TAGRI, Allan THIOLAT, Agathe VILLAR Pierre WOLKENSTEIN.

Membres représentés :

Vincent AUDARD, Florence CANOUI-POITRINE, Emmanuelle LORISSON, Rémy NGUYEN, Benoit SCHLEMMER, Oriane WAGNER-BALLON.

Membres absents : Mathilde COGNET, Sylvain DIAMANTIS, Thierry HEBBRECHT Marie LAURENT, Nicolas LELLOUCHE, Laurence LENOIR LABREUVOIS.

Membres excusés : Cylia AFROUN, Olivier DOSNE, Léna STASIAK.

Invités présents : Edith BENMANSOUR, Clotilde BOYER, Julie CURIEN, Malika DERRAS, Emilie FRANÇOIS, Matthieu LALLOT, Doba TOLEDANO

Table des matières

Points	page
1) Approbation du PV du 20 Octobre 2023 – <i>Vote</i> Rapporteur : Pierre Wolkenstein	3
2) FINANCES <ul style="list-style-type: none"> Examen du Budget : exercice 2024 – <i>Vote</i> Rapporteur : Pierre Wolkenstein 	3
3) DUFMC : <ul style="list-style-type: none"> Renouvellements de DU-DIU – <i>Vote</i> Rapporteurs : Malika Derras & Clotilde Boyer 	5
4) Département Etudes médicales : <ul style="list-style-type: none"> Résultats ECNI 2023 - information Résultats EDN 2023 - information Rapporteurs : Philippe Le Corvoisier & Florence Canoui-Poitrine Les ECOS – point d'information Rapporteur : Joseph Touma 	6 7
5) Vie de l'Etablissement UFR de Santé : Point travaux – Information Rapporteur : Pierre Wolkenstein	9
Questions diverses	

1) Approbation du PV du 20 octobre 2023 - Vote

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 20 octobre 2023 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

2) Finances

- Examen du Budget : exercice 2024 – Vote

[Annexe 1](#)

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le Doyen Pierre Wolkenstein présente le budget 2024. Il commence par remercier Doba Toledano, responsable du Service Financier, qui a préparé cette présentation.

Au 1er décembre 2023, le solde des crédits de fonctionnement est de 23 700 €. Le budget 2023 a été soumis à un gel de 20% en masse de fonctionnement (539 763 €) et en masse d'investissement (107 370€) (excluant la masse salariale), soit la somme de 647 133€.

Une augmentation des dépenses a été constatée. Cette augmentation est due à :

- Charges liées aux réformes R1C (organisations d'examens des L1, L2 et L3 et examens de rattrapages) qui représentent 250. 000€ et dépenses R2C (ECOS) qui représentent environ 250. 000€
- Participation au financement de la mission d'accompagnement à la réorganisation de la Faculté de santé à hauteur de 50% : 65. 000€
- Co financement séminaire Renoir : 6. 000€
- Aide financière Séminaire franco-japonais UPEC-INSERM-JSPS de 6000 €
- Financement AO maturation de 10. 000€ de fonctionnement respectif pour chacun des lauréats (NABUCO et BENCZE)

Le Doyen présente ensuite le budget prévisionnel initial pour 2024.

Les crédits UFR hors recherche sont de 6.617.774€ et les crédits Recherche (hors dotations/investissements) sont de 805.294€, le budget total de l'UFR est donc de 7.423.068€ en prévisionnel.

Il insiste sur quelques points :

- La taxe d'apprentissage demeure trop faible, les laboratoires pharmaceutiques ont du mal à s'investir en Pédagogie, ayant plutôt envie de s'investir dans la Recherche
- Les ressources propres de la Faculté sont un point de vigilance important, notamment pour la Formation Continue.
- Les subventions/prestations/refacturations sont des fonds qui ne sont qu'en transit, ils servent à payer toutes les dépenses liées au fonctionnement de la faculté, notamment les Maitres de Stage en Médecine Générale, les crédits pour les ECN, ...

(Détails de la répartition des crédits hors Recherche – Diapositive n°4)

Le Doyen rappelle que nous sommes soumis à un gel (hors masse salariale) de 20% sur le budget hors Recherche.

Le Crédit ouvert à la dépense Hors recherche en 2024 est donc de 6.238.183€, compte tenu de la déduction de 379.591 € correspondant au gel des 20%

Il poursuit avec les recettes encaissées par la Formation Continue, c'est un point clef pour la Faculté.

Cette année, bien que dans la difficulté, la formation continue a été dans la stabilité en termes de recettes ; le service a été surchargé par l'augmentation du nombre de formations proposées. Il faut probablement réfléchir à des emplois supplémentaires si nous poursuivons cette augmentation du catalogue de formation.

Le Doyen salue l'arrivée de Clotilde Boyer, nouvelle responsable du Département de Formation Médicale Continue (DUFMC).

Il présente ensuite les nouveaux projets 2024 :

- Ouverture de l'IFMK à Fontainebleau depuis septembre 2020 : subvention de la région Île-de-France (697 941 €) pour la 4ème année
- GIP UNESS : Flexisanté : 200. 000 €
- Convention ARS : Parcours de Simulation innovant pour les étudiants en santé : 125. 671 €
- Convention France Education Internationale : Université de Kinshasa : 120. 000€

Le Doyen présente la répartition des dépenses hors Recherche par masse.

La part de masse salariale est importante, elle représente 56% des dépenses. Le fonctionnement représente 41% et l'investissement 3%.

Il enchaîne par la répartition des dépenses hors recherche, par départements et services ([détails diapositive n°9](#)).

Les crédits Recherche représentent la somme de 805. 294€ en fonctionnement, avec 687 294€ de dotation UPEC, et 118 000€ de ressources propres ([détails diapositive n°10](#)).

Le Doyen poursuit par la répartition des dépenses de la Faculté en Recherche par masse, qui sont de 54% pour le fonctionnement, 41% pour l'investissement et 4% pour la masse salariale (pour un total de 1. 275. 266€).

Il évoque ensuite la répartition des projets investissements en Recherche :

- IMRB 79%,
- TREPCA 16%
- DYNAMYC 5%

(Pour un total de 525 572€).

Par la suite, le Doyen présente la répartition des dotations de fonctionnement UPEC aux équipes de recherche ([détails diapositive n°13](#)).

Pour conclure, le Doyen évoque trois points :

- Le budget 2023 réalisé dans sa totalité avec un prélèvement de 20 % sur les masses de fonctionnement et d'investissement
- Le budget 2024 amputé de 20% (cela concerne les investissements et le fonctionnement)
- Prise en compte des dépenses importantes liées aux réformes R1C et R2C

Un membre du conseil demande s'il est envisageable de recruter un ingénieur pédagogique pour le projet FlexiSanté. Le Doyen répond que oui, et que le recrutement est en cours.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

3) DUFMC

- Renouvellement de DU-DIU – Vote
Rapporteur : Malika Derras & Clotilde Boyer

[Annexe 2](#)

Clotilde Boyer, nouvelle responsable administrative du DUFMC, et Malika Derras, responsable administrative à la pédagogie, nous font part des changements qui interviennent au DUFMC dans les formations.

Elles précisent que ce travail a été effectué en collaboration avec Sara Bove.

Les changements demandés :

- 13 renouvellements
- 1 création
- 2 modifications

Les renouvellements concernent :

- Le DU Aesthetic Medicine Diploma
- Le DU Techniques chirurgicales hépato-bilio-pancréatiques
- Le DU Référent Handicap
- Le DU Neuromodulation thérapeutique - de la théorie à la pratique
- Le DU Recherche clinique et ressources biologiques
- Le DU Dermatologie courante en médecine générale
- Le DU Techniques d'injection et de comblement en chirurgie plastique et maxillo-faciale
- Le DU Médecine esthétique gynécologique
- Le DU Implantation capillaire
- Le DU Dermatopathologie
- Le DU Sclérose en plaques : Création et organisation du parcours de santé personnalisé
- Le DU Oxyologie paramédicale pour urgences collectives
- Le DU Techniques microchirurgicales

[Détails des renouvellements de la diapositive 2 à 14.](#)

Les modifications concernent :

Le DU Médecine anti-âge : une augmentation du tarif est prévue, qui est liée à l'augmentation du volume horaire de la formation (qui passe de 40h à 67h). Le renouvellement de ce DU est aussi demandé.

Le DU Médecine et santé environnementale : un changement concernant le niveau d'entrée en formation, qui passe de BAC+5 à BAC+3, pour élargir le public cible (infirmiers notamment), ainsi qu'une augmentation du volume horaire, (qui passe de 42h à 56h).

Pour finir, la demande de création concerne un DIU de Médecine Esthétique, porté par le Pr. Meningaud. La création a été déposée à la demande du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). Il permettra aux titulaires d'obtenir un droit au titre du CNOM, dans le but de réguler le nombre de médecins pratiquant la médecine esthétique. ([Détails diapositive n°17](#))

Ensuite, elles présentent le calendrier des instances, du vote en conseil de gestion de la Faculté de Santé, jusqu'à la délibération finale en Conseil d'Administration de l'UPEC. ([Détails diapositive n°18](#))

Pour finir, elles présentent le calendrier des Commissions Diplômes Universitaires et Interuniversitaires (CDU). ([Détails diapositive n°19](#)).

Les renouvellements, créations et modifications de DU, DIU sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.

4) Département Études Médicales

- Résultats ECNI 2023 - information
- Résultats EDN 2023 - Information

Rapporteur : Philippe Le Corvoisier & Florence Canoui-Poitaine

Annexe 3

Philippe Le Corvoisier fait le bilan des *ECNI nouvelle formule* et des EDN, qui ont toutes les deux eu lieu en 2023.

Il commence par rappeler qu'en juin prochain, les *ECNI nouvelle formule* ne concerneront que les étudiants qui étaient redoublants de DFASM 3 ou de DFASM 2, ce qui sera moins pertinent en termes de statistiques, car peu d'étudiants seront concernés.

2024 sera la dernière année où il y aura encore des *ECNI nouvelle formule* pour les redoublants, ça ne sera plus le cas pour les promotions suivantes, quel que soit le parcours des étudiants, qui auront les EDN.

Philippe Le Corvoisier présente à la fois les résultats des *ECNI nouvelle formule* qui ont eu lieu en juin 2023, et les résultats des EDN qui ont eu lieu en octobre 2023.

Pour les *ECNI nouvelle formule*, les résultats de cette année ne sont pas les meilleurs que nous ayons pu avoir ces dernières années.

Au niveau national, il y a eu plus de 9986 étudiants inscrits, ce qui représente un nombre important d'étudiants.

Pour les étudiants de la Faculté plus précisément, le rang médian est de 5323. Pour les étudiants les mieux classés, il y en a 11 dans le top 500, et 18 dans le top 1000. Ces chiffres sont assez stables par rapport aux années précédentes ([détails diapositive n°2](#)).

Philippe Le Corvoisier compare ensuite ces chiffres aux résultats des années 2022, 2021 et 2020 ([détails diapositives n°3, 4 et 5](#)).

Globalement, en faisant la moyenne de ces trois années (post-covid), il y a à peu près une perte de 1000 places.

Cette perte peut s'expliquer partiellement par l'augmentation du nombre d'étudiants, qui génère une médiane plus élevée.

Ensuite, il présente brièvement les résultats des années allant de 2019 à 2013.

Il poursuit en présentant un graphique de l'évolution des résultats depuis 2004 ([détails diapositive n°11](#)).

Globalement, le nombre d'étudiants en difficulté a quelque peu augmenté l'année dernière.

Concernant les EDN, le mode de présentation n'est pas le même, car il y a 13 groupes de classement.

Globalement, la médiane de classement entre les différents groupes de spécialités est aux alentours de 4800, un peu mieux que le rang médian des ECNI, qui est de 5323 ([détails diapositive n°12](#)).

Philippe le Corvoisier rappelle le côté relativement peu discriminant, au sens classement, quand on compare le rang de classement et les notes

Néanmoins, il indique avoir discuté avec de nombreux étudiants lors de la remise des diplômes en octobre dernier, qui étaient globalement plutôt satisfaits.

Il indique également qu'il y a sûrement un message pédagogique derrière cela.

En effet, avec l'équipe pédagogique en général, ils rencontrent beaucoup d'étudiants qui leur indiquent commencer à faire des annales/des dossiers, à quelques mois seulement des épreuves.

De leur point de vue pédagogique, cela est trop tard, leur recommandation est de commencer à faire des dossiers deux ans avant les épreuves, en augmentant la charge au fil des années.

Un membre du conseil demande si cette baisse des résultats n'est pas également liée au fait que les étudiants soient un peu moins présents en cours ces dernières années.

Le Doyen explique que cela est un facteur confondant avec la crise Covid, ce qui est donc assez compliqué à expliquer.

Philippe le Corvoisier complète cette réponse en expliquant qu'une participation plus importante et plus régulière ne peut être que bénéfique pour les étudiants.

Une étudiante élue prend la parole et explique que l'absence des étudiants en cours peut être due au fait qu'avec la crise Covid, ils ont appris à réviser en étant confinés chez eux, sans « explications orales ». Cela n'excuse rien selon elle, mais elle comprend que les étudiants aient des manières de travailler différentes, et n'est pas sûre que cela impacte forcément leurs résultats.

Le Doyen indique qu'il n'y a effectivement pas d'explication univoque, mais que cela reste un point de vigilance. Il exprime son souhait de réfléchir collectivement à des mesures de correction, pour contrer cette baisse significative des résultats.

- **Les ECOS** – information

Annexe 4

Rapporteur : **Joseph Touma**

Joseph Touma présente les informations essentielles de l'avancement des ECOS (Examens Cliniques Objectifs Structurés), sur 4 points/missions simultanés :

- Recrutement et formation de patients standardisés (PS) et personnels de santé standardisés (PSS)
- Matériel de simulation pour les stations techniques
- Certification des évaluateurs
- ECOS formatifs

Marie Laurent et lui-même font partie des référents ECOS pour la Faculté, dans la liste des référents nationaux.

Lors des premiers séminaires, ils étaient un peu inquiets sur la façon dont cela allait se dérouler, mais finalement, Joseph Touma exprime son optimisme quant à l'avancée de la préparation des ECOS.

Pour le 1^{er} point (recrutement et formation de patients standardisés et personnels de santé standardisés), les référents sont Frédéric Schlemmer et Marine Lunven.

Les objectifs quantitatifs :

- Patients standardisés : 32 personnes (en comptant la réserve)
- Personnels de santé standardisés : 8 personnes

Pour ce faire, une réunion en ligne d'une heure a été faite, suivie d'un tri des candidats, et d'entretiens individuels.

Cela sert à vérifier :

- L'absence d'incompatibilité manifeste avec le rôle à jouer
- Les antécédents pouvant poser un éventuel problème
- La disponibilité
- L'absence de « conflit d'intérêt »

- La bonne conscience de chaque candidat de son rôle à jouer et de son engagement, tant en termes de confidentialité que de ponctualité.

Une fois retenu, chaque candidat signera une charte (+ engagement de confidentialité)

Au total, 29 personnes ont déjà été recrutées.

Tout cela a été réalisé par les référents, avec l'aide de Sonia Mouamma, et de l'administration.

Une fois le nombre nécessaire de PS et PSS atteint, la phase de formation peut débuter. Cette période s'étalera de janvier à février 2024.

Pour ce faire, ils procéderont par binômes de formateurs (parmi les référents ECOS de DFASM), qui animeront 2 séances de 3h chacune, sous la forme d'une répétition d'un ECOS.

La 1^{ère} séance se déroulera 6 semaines avant les ECOS blancs nationaux, et la 2^{ème} séance aura lieu 2 semaines avant les ECOS blancs nationaux.

Concernant le 2nd point (matériel de simulation pour les stations techniques), les référents sont Ségolène Gendreau et Guillaume Cardeaux.

Joseph Touma indique qu'ils ont reçu la liste définitive du matériel de simulation nécessaire au déroulement des ECOS, et les devis sont obtenus, il ne reste donc qu'à commander le matériel ([détails diapositives n°7 et 8](#)).

Pour le 3^{ème} point (certification des évaluateurs), les référents sont Joseph Touma et Marie Laurent.

Voici comment ils ont procédé :

- Auto-certification sur le site de l'UNESS, que les évaluateurs peuvent réaliser de chez eux directement
- 5 séances de 2h chacune sous forme de certification collective

Ils ont bien avancé sur la certification des évaluateurs, notamment sur la sensibilisation et les méthodes de notation, pour qu'elles soient le plus homogènes possible.

A ce stade, ils sont à 103 MCU/PU certifiés (avec 11 restants), et 9 personnes certifiées non-universitaires ([détails diapositive n°10](#)).

Concernant le dernier point (ECOS formatifs), les référents sont Jennifer Canonge, Ségolène Gendreau, Laura Pina Vegas et Jean Baptiste Assié.

Ce sont des entraînements des ECOS au sein de chaque service, avec des référents dans chaque service.

Il y a eu une première réunion en novembre 2023, avec plus de 80 « référents ECOS formatifs », avec mise à disposition d'un « kit pédagogique » et d'annales de l'UPEC et de Paris Saclay.

Ce qui caractérise ces ECOS formatifs par rapport aux ECOS Facultaires et Nationaux, c'est de mettre en évidence l'importance du débriefing et la liberté dans le rythme de réalisation de ces ECOS.

Les CCA ont eu une formation au cours de leur journée d'accueil, avec la réalisation d'un ECOS.

Pour finir, des sessions de cours ont été ajoutées pour les DFASM3 et DFASM2.

([Détails diapositives n°12 et 13](#)).

Tout cela, avec entre temps, les ECOS Facultaires, dont ils ont acquis l'expérience avec les différents référents (3 ou 4 référents par DFASM) ([détails diapositive n°14](#)).

Joseph Touma souligne l'effort d'organisation des membres de l'administration, qui participent au bon déroulement des ECOS Facultaires.

Le Doyen salue l'effort collectif de la communauté de la Faculté pour réussir à tenir les délais.

Il note que les certifications des enseignants ont augmenté de manière considérable depuis la réalisation d'ateliers qui ont été une réussite.

Le Doyen aborde un dernier point, au sujet de l'organisation des ECOS au niveau de la région Île-de-France, qui sera particulière par rapport aux autres régions. L'échange d'enseignants se fera entre facultés d'Île-de-France seulement, ce qui ne devrait pas causer de voyages intempestifs. Un étudiant élu se demande comment s'assurer que les Patients Standardisés ne fassent pas fuiter les sujets étant donné qu'ils sont nombreux. C'est une crainte qui leur a été remontée par plusieurs étudiants.

Il se demande aussi si une réunion d'information pour les étudiants concernés par les ECOS était prévue, étant donné qu'ils sont en attente de plus d'informations sur les semaines/mois à venir. Le Doyen lui indique qu'un point ECOS est évidemment prévu pour les étudiants concernés. Concernant la confidentialité exigée, le Doyen lui répond qu'il n'y a aucun moyen de s'assurer de manière formelle qu'il n'y aura pas de fuite de sujet. C'est un sujet « récurrent » à l'ECN depuis très longtemps. Le seul moyen de contrôle que nous avons se trouve dans la sélection des candidats, en s'assurant de leur entière fiabilité. Il en est de même pour les coordinateurs d'ECOS.

6) Vie de l'établissement

- Point travaux – information
Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le Doyen, avec l'aide de Claude Lacheny, responsable du service intérieur, termine ce Conseil de Gestion avec l'habituel point travaux.

Les travaux du Bâtiment de Recherche Biomédicale (BRB) sont tout à fait dans les temps.

Concernant la rénovation de la Faculté de Santé qui avance, la réintégration dans les locaux est envisagée pour la rentrée 2024.

Claude Lacheny prend la parole pour compléter les propos du Doyen. Les travaux ont été retardés par différentes problématiques, mais ils progressent bien tout de même, avec un peu d'avance sur les délais prévus. Malgré tout nous n'avons pas l'assurance de réintégrer le bâtiment au mois de septembre 2024.

L'architecte et les entreprises travaillent pour tenir ces délais, néanmoins, ils ne peuvent pas confirmer formellement cette date de réintégration. Tout est fait pour y parvenir dans les temps.

L'ordre du jour étant épuisé le Doyen remercie l'assemblée et clôt la dernière séance de cette mandature.

Le Doyen de la Faculté de Santé



Pierre Wolkenstein